

GROUPE DE REFLEXION SUR LA POLYVALENCE DE SECTEUR

Dans un précédent numéro d'Info Grehss, nous avons fait état de la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'histoire de la polyvalence de secteur.

Ce groupe de travail a pu élaborer une synthèse mettant en perspective historique les différentes étapes de la construction de ce mode d'organisation de l'action sociale et d'en identifier les éléments structurants en termes de pratiques sociales.

Les recherches menées ont permis de repérer certains documents restituant un état des lieux assez fidèle de la façon dont la question de la polyvalence se concevait et se pratiquait à différents moments.

Enfin, les retours effectués par les responsables départementaux à un questionnaire proposé par l'ANDASS au printemps dernier ont fourni des éléments d'analyse très récents sur l'actualité du sujet.

C'est ainsi qu'à partir de la synthèse historique, d'une recherche action commanditée par la CNAF en 1978 et l'analyse du questionnaire ANDASS, il a été possible d'établir une étude comparative afin de tirer quelques enseignements sur les points invariants comme sur les évolutions de la polyvalence. Ces trois documents ne sont bien évidemment pas exhaustifs et n'ont pas la prétention de faire le tour du sujet mais ils présentent l'avantage de situer des repères significatifs dans des périodes différentes, partant des années soixante jusqu'à la période actuelle.

De façon synthétique, on peut ainsi confirmer que la question de l'organisation de la polyvalence a longtemps gardé des éléments structurants identiques – secteur géographique, intervenant unique, polyvalence des problèmes abordés – modèle que la décentralisation a fait évoluer puisqu'aujourd'hui cohabitent différents schémas organisationnels.

Les missions gardent un socle intangible concernant l'accueil généraliste et inconditionnel. La polyvalence des domaines abordés évolue quant à elle vers une spécialisation interne à la polyvalence, du fait notamment de la structuration des politiques sociales par dispositifs. En effet, ces derniers entraînent des procédures et des compétences spécifiques rendant plus complexe – voire impossible – la capacité à maîtriser l'ensemble des ressources et des partenariats se créant ou se développant

dans chaque domaine : logement, insertion sociale et professionnelle, précarité. Dans ces domaines, l'intervention auprès des familles se maintient au long des décennies comme caractéristique de la polyvalence (longtemps l'assistante de polyvalence a été dénommée « assistante familiale ») mais dans ce domaine aussi les dispositifs ont sophistiqué et complexifié les modes d'action, les organisations, les interlocuteurs.

Concernant les pratiques, on ne peut que constater la permanence d'un référentiel pluriel (action individuelle, action collective, de développement social) et le primat encore écrasant de l'intervention individuelle malgré les souhaits de diversifier les modes d'interventions exprimés tant par les professionnels que par les encadrants et responsables institutionnels. Dans ce cas de figure, il paraît crucial de laisser les équipes de terrain expérimenter des actions à la dimension leur paraissant compatible avec leurs moyens. La formation, les appuis méthodologiques venant en appui dans un second temps.

Certaines questions émergent plus récemment dans l'histoire de la polyvalence. C'est le cas de l'encadrement, et en particulier de l'encadrement de proximité. La solitude – et l'autonomie – de l'assistante sociale des premiers temps fait place aux organisations plus collectives, aux modes d'intervention plus normés et contrôlés. Les options prises par les Départements pour occuper ces postes, par exemple en priorisant des cadres de la filière administrative, induisent des changements qui peuvent être profonds, en particulier sur la culture professionnelle, sur la place spécifique de l'expertise du travail social et sur les appuis techniques nécessaires au quotidien dans la mise en œuvre des missions. Force est de constater que, parfois, il est fait appel à des cadres non issus des filières sociales par manque d'appétit des travailleurs sociaux pour les fonctions d'encadrement et de direction de service même social !

Sur les évolutions profondes, les démarches participatives et ce qu'elles induisent de changement conséquent apparaissent comme l'élément le plus remarquable.

Bien sûr l'éthique dans l'action a toujours été fondamentale dans la pratique sociale, le respect des personnes et l'écoute notamment ont toujours été au cœur de la profession du service social. Mais la construction méthodologique classique de l'intervention – qu'elle soit individuelle ou collective - traduit une relation restant asymétrique. Les

démarches de construction partagée, de pouvoir d'agir des personnes et des groupes accompagnés bouleversent de façon conséquente la façon de concevoir et de pratiquer le travail social.

Ce n'est pas spécifique à ce domaine mais lié à un mouvement de société qui, aussi imparfait soit-il dans son application, ne doit pas laisser de côté les populations les plus précaires.

L'enjeu actuel est de savoir comment réorienter des modes d'action encore plus respectueux des personnes dans une action sociale de plus en plus normée et restant dans une logique descendante.

Ce n'est pas le moindre des défis à relever pour le service social en général et pour la polyvalence en particulier.

Sur les suites de ses travaux, le groupe de réflexion a entrepris de diffuser dans la presse spécialisée le fruit de son travail et d'approfondir ce qui pourrait être des pistes de propositions dans les grands chantiers actuels de l'action sociale.

Lucienne CHIBRAC

GREHSS

1/10/2018